

Réf: Dossier 317327

Avis de constitution

SOCIETE « DOREE IVOIRE »

Siège ABIDJAN MARCORY GFCI CITE LE BOURGEOIS,
Lot 2203, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOREE IVOIRE »

Objet : La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et en tout autre pays, et soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, l'entreprise de toutes études, de tous travaux et, plus socialement de toutes activités industrielles et commerciales se rapportant directement ou indirectement au : L'EXPLOITATION MINIERE SEMI INDUSTRIELLE ET INDUSTRIELLE DU MINERAI DE L'OR

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY GFCI CITE LE BOURGEOIS,
Lot 2203, Ilot 0

Dirigeant(s) M GURU MANIK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05620 du 06/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34013/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

Pour Avis

Le CEPICI

